

question de la pension de vieillesse, l'an dernier. Il pensait que je le piquais un peu trop lorsque je lui ai demandé pourquoi l'augmentation de cette pension était fixée à 1948, d'après les chiffres insérés dans les documents présentés à la conférence fédérale-provinciale. Je suis allé jusqu'à demander si cela voulait dire que nous aurions des élections en 1948. Cette idée fit sourcilier le ministre; il me répondit carrément que la pension de vieillesse serait majorée dès que les provinces accepteraient les propositions du Gouvernement. Tout le ton de ses remarques, en cette occasion et aussi l'an dernier, donnait à entendre que le Gouvernement tenait à mettre ces projets à exécution et la population croyait à leur imminence. Mais, maintenant que la conférence fédérale-provinciale a échoué, quand le ministre parle de la majoration de la pension de vieillesse et d'autres mesures sociales, il emploie le passé.

Les habitants du pays ne sont pas du tout convaincus que le Gouvernement n'a qu'à prétexter l'échec de la conférence pour ne pas agir. On est enclin à penser qu'il se réjouit presque de ne pas avoir à trouver les fonds requis pour la mise en œuvre de ces services sociaux. Ainsi je sais pertinemment que deux des provinces,—le Manitoba et la Saskatchewan,—tout en adhérant aux propositions remaniées, énoncées dans l'exposé budgétaire, ont en même temps manifesté leur désappointement. Je ne m'en étonne pas! Prenez par exemple le cas du Manitoba. D'après les propositions du mois d'août dernier, comportant une dépense fédérale supplémentaire de 733 millions, le Manitoba, en fonction de la population générale, en aurait touché environ 45 millions. Mais d'après les propositions énoncées l'autre soir par le ministre, le Manitoba n'en touchera que \$11,800,000, bien que la province doive renoncer à toutes les recettes qu'on lui avait demandé d'abandonner l'automne dernier. C'est plus que le gouvernement provincial ne touche en ce moment, et c'est une somme qui l'aidera beaucoup à équilibrer son budget. Aussi, le premier ministre du Manitoba disait-il aujourd'hui qu'à son avis un tel accord vaut mieux que de ne pas en avoir du tout. Mais les gens du Manitoba et de la Saskatchewan perdent les avantages que comportaient les propositions présentées par le pouvoir central aux provinces lors de la dernière conférence. Il me semble que le Gouvernement pourrait au moins faire une offre aux législatures désireuses de conclure un accord, en vue de relever chez elles les taux des pensions de vieillesse, de l'assurance-maladie et de les favoriser en d'autres domaines. Le peuple canadien désapprouve

cette façon de punir tout le monde, ou de frustrer son espoir, par suite de l'échec de la conférence.

Voici la péroraison du discours que le ministre a prononcé récemment à la Chambre, telle que la reproduit le compte rendu:

Nous, Canadiens, pouvons réaliser de grandes choses, pourvu que nous nous entendions sur les objets à poursuivre et que nous consacrons nos énergies à les atteindre.

Le peuple canadien sait qu'il est en mesure de fournir une quantité accrue de marchandises et de services, grâce auxquels nous pourrions relever le niveau d'existence et garantir la sécurité aux nôtres, moyennant des méthodes de répartition appropriées. Mais le Gouvernement ne prend aucune initiative à cet égard.

Je reviens aux pensions de vieillesse. A ce chapitre, le Gouvernement avait l'occasion belle de garantir la sécurité à nos gens, de leur donner espoir et confiance en l'avenir. Il a échoué lamentablement.

Si j'en avais le temps, je porterais d'autres critiques contre le budget, mais l'heure fuit. Avant de reprendre mon siège, je veux ajouter, en dépit de tous les reproches qu'on adresse au budget, qu'il aurait pu être pire. Si quelqu'un en doute, il n'a qu'à prêter l'oreille aux propositions formulées à l'adresse du Gouvernement par les membres du parti conservateur-progressiste.

M. MacNICOL: Elles amélioreraient le budget.

M. KNOWLES: Je suis sûr que les honorables députés en sont persuadés, mais ils ont proposé, par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt, la réduction des impôts sur les sociétés, et la diminution ou la suppression de la taxe sur les excédents de bénéfices. La campagne lancée contre les régies, qu'on l'appelle comme on voudra, tend en somme à alourdir les fardeaux imposés aux travailleurs du pays, mais on réclame des dégrèvements en faveur des exploitations aurifères.

M. GRAYDON: L'honorable député me permet-il de poser une question?

M. KNOWLES: Avec plaisir.

M. GRAYDON: En Grande-Bretagne, votre parti n'a-t-il pas supprimé l'impôt sur les excédents de bénéfices?

Une VOIX: Ne comparez pas le parti travailliste de Grande-Bretagne à la C.C.F.

M. KNOWLES: Le parti travailliste de Grande-Bretagne a déjà étatisé la Banque d'Angleterre et plusieurs industries importantes.

M. HOMUTH: Mais il a aboli la taxe sur les surplus de bénéfices, n'est-ce pas?